

## RÉSUMÉ du Profil de la pratique des ergothérapeutes au Canada (ACE, 2012)

Le *Profil de la pratique des ergothérapeutes au Canada* présente les sept rôles et les compétences attendues des ergothérapeutes au début de leur carrière. Conformément au Modèle canadien de l'habilitation centrée sur le client (voir Townsend et Polatajko, 2012), l'ergothérapeute est un expert en habilitation de l'occupation. Ce rôle pivot définit l'expertise de l'ergothérapeute. Il est lié à tous les autres rôles et s'appuie sur les compétences requises pour utiliser efficacement l'occupation comme un moyen d'intervention et comme un résultat de l'intervention en ergothérapie.

<p><b>EXPERT EN HABILITATION DE L'OCCUPATION</b> – Les ergothérapeutes se fondent sur les sciences de l'occupation et tiennent compte de la perspective et de la diversité des clients afin de promouvoir la santé, le bien-être et la justice par l'occupation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.1 Travailler efficacement à titre d'expert centré sur le client, l'occupation, le rendement occupationnel et la participation occupationnelle.</li> <li>1.2 Reconnaître les limites de son expertise personnelle</li> <li>1.3 Procéder à une évaluation complète et adéquate du rendement occupationnel</li> <li>1.4 Appliquer l'expertise et le raisonnement professionnel de base</li> <li>1.5 Faire une synthèse des résultats des évaluations et du raisonnement en vue d'élaborer un plan d'action ciblé.</li> <li>1.6 Faire preuve d'une utilisation compétente et sélective de l'occupation et des interventions en vue de faciliter l'occupation</li> </ul>	
<p><b>COMMUNICATEUR</b> – Les ergothérapeutes facilitent la communication efficaces relatives aux occupations, au rendement occupationnel, à la vie quotidienne et aux services d'ergothérapie, avec les clients, les membres d'équipes et les autres intervenants en fonction de chaque milieu de pratique. Ce rôle est également mis à contribution lors de la médiation et de la négociation de solutions et de la sensibilisation à la diversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2.1 Établir un dialogue efficace</li> <li>2.2 Transmettre efficacement des documents écrits et électroniques</li> <li>2.3 Se montrer sensible à la diversité dans toute communication.</li> </ul>	<p><b>GESTIONNAIRE DE LA PRATIQUE</b> – Les ergothérapeutes gèrent le temps, établissent les priorités et favorisent la gestion efficace de la pratique qui favorisent la participation des clients à des occupations. Les ergothérapeutes gèrent leurs besoins personnels et professionnels possèdent des compétences pour la supervision d'étudiants, l'encadrement du personnel auxiliaire et des autres membres de l'équipe en ergothérapie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>4.1 Gérer la pratique professionnelle et la carrière au quotidien.</li> <li>4.2 Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité des organisations et des systèmes.</li> <li>4.3 Superviser le personnel auxiliaire en ergothérapie.</li> <li>4.4 Appuyer la formation clinique.</li> </ul>
<p><b>COLLABORATEUR</b> – Les ergothérapeutes collaborent dans un milieu interprofessionnel et intraprofessionnel, parfois dirigeant et parfois partageant leur expertise avec les membres de l'équipe, notamment des professionnels et d'autres membres de la collectivité en favorisant des approches fondées sur la prise de décision partagée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3.1 Travailler efficacement dans des équipes interprofessionnelles et intraprofessionnelles</li> <li>3.2 Travailler efficacement en équipe afin de gérer et de résoudre les conflits.</li> </ul>	<p><b>PRATICIEN ÉDUCATEUR</b> – Les ergothérapeutes incorporent l'évaluation critique, la réflexion et l'amélioration de la qualité dans leur pratique quotidienne ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie. À titre d'éducateur, les ergothérapeutes facilitent l'apprentissage des clients, des membres d'équipes et d'autres apprenants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6.1 Maintenir et relever les compétences personnelles par l'apprentissage continu.</li> <li>6.2 Évaluer de façon critique l'information afin d'appuyer les décisions concernant le client, les services et la pratique.</li> <li>6.3 Favoriser l'apprentissage des clients, de l'équipe et d'autres apprenants.</li> </ul>
<p><b>AGENT DE CHANGEMENT</b> – Les ergothérapeutes usent de leur expertise et de leur influence pour promouvoir l'occupation, le rendement occupationnel et la participation occupationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>5.1 Promouvoir les possibilités occupationnelles, le rendement occupationnel et la participation occupationnelle des clients.</li> <li>5.2 Promouvoir les besoins occupationnels associés aux déterminants de la santé, au bien-être et à l'équité pour les clients recevant des services.</li> <li>5.3 Communiquer le rôle et les avantages de l'ergothérapie.</li> </ul>	<p><b>PROFESSIONNEL</b> – les ergothérapeutes s'engagent à observer un code de déontologie et des normes de conduite personnelle élevées lorsqu'ils s'attachent à faciliter l'occupation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>7.1 Faire preuve d'une pratique respectueuse de l'éthique.</li> <li>7.2 S'engager à offrir une pratique compétente</li> <li>7.3 Se montrer sensible à la diversité et aux questions de pouvoir qui entrent en jeu dans une relation professionnelle.</li> <li>7.4 Appuyer la profession d'ergothérapeute.</li> </ul>